

Dépôt à la Bibliothèque nationale
du Canada et du Québec,
2^e trimestre 1985
ISSN 0831-6465

La Loi 41

Editorial..



© Photo: Le Médecin du Québec

Dr Marc-André Asselin

Le 8 décembre dernier, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi 41 sur la pharmacie. Une semaine plus tôt, je participais avec la Fédération à la Commission parlementaire à Québec. Étaient également présents le Collège des médecins et les différents ordres professionnels invités, dont évidemment l'Ordre des pharmaciens et celui des infirmières. Étonnamment, l'AQPP représentant les propriétaires des pharmacies communautaires n'y était pas.

Depuis plusieurs mois, l'Ordre des pharmaciens utilise toutes les tribunes disponibles pour promouvoir le rôle du pharmacien dans la communauté. Au même moment, ce même Ordre provoquait volontairement un blocage systématique des ordonnances collectives. Nous savons maintenant pourquoi, car le contenu de cette loi risquait de leur fournir l'emprise nécessaire pour toutes les contrôler sans avoir à y participer.

Pendant ce temps, toujours ce même Ordre laissait aussi diffuser sur les ondes des chaînes télévisuelles québécoises des messages publicitaires trompeurs, financés par les grandes chaînes de pharmacie, laissant penser que le pharmacien peut remplacer le médecin omnipraticien en un tournemain.

L'Ordre des pharmaciens ne fait pas dans la dentelle par la voix de sa prési-

dente. Alors que le Collège des médecins est bien campé dans son rôle de défenseur de la population, le rôle de l'Ordre des pharmaciens est beaucoup plus confus et laisse entrevoir un corporatisme surprenant.

Historiquement, la présence des deux fédérations médicales a bien campé le CMQ dans son rôle de protecteur du citoyen. La même chose est vraie pour les optométristes et les dentistes. Ce n'est pas le cas des pharmaciens qui ne sont pas réunis sous le chapeau d'une association professionnelle syndicale. Cela laisse alors toute la place à l'ordre professionnel qui joue le rôle confus, à la fois de défenseur de ses membres et du citoyen.

Qu'il s'agisse de prolonger ou d'ajuster une ordonnance, d'administrer un médicament pour en démontrer l'usage, de prescrire des analyses en établissement seulement aux seules fins de suivi ou de prescrire un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis ne cause, en soi, aucun problème si tout cela est bien balisé.

Le projet de Loi 41, tel qu'il a été voté, peut certainement nous aider dans notre travail de tous les jours.

Les dangers sont cependant nombreux, car chaque article de cette loi, bien que noble et plein de bonnes

Sommaire

	PAGE
ÉDITORIAL	1
Activités 2012 de votre association	3
2012, une année de réflexion et de planification!	4
Assemblée générale annuelle.	5
Dîner gala du 50 ^e anniversaire.	6
Bilan 2011 et deux projets pour 2012.	8
Tournoi de golf 2012.	9
Bienvenue à nos nouveaux membres!	9
Offres d'emploi	10
Délégués de l'AMOM 2011-2012	12

L'OMNI VOUS PUBLIERA

L'OMNI est un bulletin d'information
et d'échange d'opinions

Écrivez-nous, nous vous publierons

Envoyez vos textes à

I'AMOM

(info@amom.net)

1440, rue Sainte-Catherine Ouest - bureau 1000
Montréal (Québec) H3G 1R8

Téléphone : (514) 878-1911

Télécopieur : (514) 878-2608

Site Internet : <http://www.amom.net>

Activités 2012

de votre association

Les **réunions du Bureau** se tiendront les 12 janvier, 29 mars, 31 mai, 20 septembre et 8 novembre. Les conseillers adjoints sont invités à participer à la première réunion et c'est à la réunion de septembre que le Bureau rencontre les chefs de département de médecine générale.

Les trois **Conseils de la FMOQ** sont prévus les 28 avril, 29 septembre et 15 décembre et, comme à l'habitude, ils sont précédés du **caucus des délégués** de l'AMOM, la veille au soir.

Dans le cadre des conférences interactives *Planifier sa retraite à court et à moyen terme*, l'AMOM en collaboration avec les Fonds d'investissement FMOQ, offrira le volet **Les assurances et les aspects juridiques** le 17 février en matinée. Vous pouvez profiter des quelques places encore disponibles en communiquant avec Danielle Villemaire au 514 878-1911 ou dvillemaire@amom.net

C'est le 1^{er} juin prochain que les 26 délégués et 8 délégués substitués de l'AMOM se réuniront pour discuter des sujets chauds et d'actualité lors du **colloque annuel des délégués**.

L'AMOM entend offrir à ses membres un **colloque sur l'entente et la facturation** à l'automne 2012. Vous serez rapidement informés des détails de cet événement.

Nous vous informons dès maintenant que la 51^e journée annuelle de l'AMOM se tiendra, cette année, le 23 novembre et que l'année 2012 représente une année d'**élections des membres du Bureau**. Tous les détails pertinents vous seront transmis en temps opportun.

Éditorial... (suite de la page 1)

intentions, est référé à la réglementation qui sera préparée par les deux ordres concernés. Par exemple, le pharmacien pourra prolonger la durée d'une ordonnance de la même longueur qu'elle a été libellée par le médecin. Est-ce que cela voudra dire qu'un patient pourra être suivi par son pharmacien pendant une année supplémentaire si vous avez prescrit pour cette période ?

On mentionne dans la Loi que le pharmacien pourra prescrire pour une condition qui ne nécessite pas de poser un diagnostic comme certains médicaments pour les voyageurs ou l'acide folique pour les femmes enceintes. Jusque-là, on peut en convenir. Ce n'est pas ce que demandait M^{me} Lamarre qui

déjà au dépôt de la Loi se targuait devant les médias d'avoir obtenu la promesse du Collège de pouvoir traiter 18 pathologies sur les vingt-neuf réclamées au départ ! Où est la vérité ? Dans la réglementation, mais elle n'est pas écrite !

Nous serons très vigilants. Nous l'avons mentionné en commission parlementaire, tout comme au Collège.

Nous suivrons de près ce dossier fort important, soyez-en assurés.

D^r Marc-André Asselin
Président

2012, une année de réflexion et de planification!

Nous venons de terminer la négociation d'une Entente particulièrement innovatrice et sommes au travail pour mettre en place toutes ces nouvelles mesures qui modifieront profondément la pratique de la médecine familiale au Québec. Au moment où vous lirez ces lignes, presque toutes les grandes mesures auront fait leur apparition, même si le paiement de certaines pourrait être différé jusqu'en 2013.

Le gouvernement a investi des sommes importantes sur la réussite de ce projet, mais le gros des argentés ne sera malheureusement disponible que dans les trois dernières années de l'Entente soit 2013, 2014 et 2015. Nous devons aussi nous assurer que chaque milieu de pratique ait sa juste part dans la répartition de l'enveloppe. Tout cela exige une planification sérieuse.

De nouveaux modes de rémunération, composés sur le thème général d'un forfait et d'un pourcentage de l'acte, apparaîtront dans plusieurs milieux. Ils seront optionnels et le choix sera individuel. Certains sont presque prêts, comme celui en courte durée ou celui en longue durée. Les autres en CLSC, en soins palliatifs, en UMF, en centre de réhabilitation, en santé mentale, en santé publique et même en cabinet, sont déjà sur les tables à dessin, mais ne seront finalisés et utilisables que dans quelques mois, voire plusieurs. Chacun de ces modèles de rémunération devra bien correspondre à la pratique de l'ensemble des médecins de ces milieux. Il faudra faire vite, mais sans se presser ni se tromper, nous en convenons. Toutefois, avant de les utiliser, ces argentés devront être disponibles. Nous devons tous arriver à la fin de cette entente avec notre juste part des acquis négociés.

Les mesures comme le paiement des frais de cabinet, la prise en charge des clientèles orphelines,

la nomenclature des patients vulnérables, la prime à la polyvalence, la mesure des jours travaillés et la modulation des clientèles inscrites seront toutes en marche au début de 2012.

L'entente était déjà bien complexe et vous nous l'avez répété souvent. Le MSSS soumettra un projet de simplification, mais qui devrait s'étaler seulement sur les deux ou trois prochaines années. Ce ne sera pas très aidant pour le présent et notre avenir rapproché!

Conséquemment, l'Association offrira à ses membres, à l'automne 2012, un colloque sur l'entente et la facturation. Nous l'avons déjà fait et croyons le moment propice pour répéter l'expérience. Le comité, sous la responsabilité de la D^{re} Marie-Pierre Laflamme, est composé des D^s Benoît Brodeur, Didier Serero, Daniel Rouette et Jean-Pierre Villeneuve. Toutes les informations pertinentes vous seront transmises ultérieurement.

L'année 2012 représentera aussi, et nous vous en avons parlé depuis quelques mois, une année de réorientation pour votre association. Un comité formé des D^s Benoît Brodeur, Didier Serero et Isabelle Paradis, et présidé par notre trésorier, le D^r Marc-André Lemire, a amorcé ses travaux. Vous recevrez sous peu, si ce n'est déjà fait, un sondage fort important par messagerie électronique de la firme Zins Beaudesne et associés. Nous vous prions de prendre le temps de le remplir. Les résultats nous seront très utiles dans la poursuite des services que nous pourrons vous offrir et pour lesquels vous déboursez année après année.

D^r Marc-André Asselin
Président

Assemblée générale annuelle: la 50^e!

La partie administrative et politique de notre 50^e AGA ne passera pas à l'histoire comme ayant été la plus animée ni la plus controversée. En effet, cette assemblée post-négociations aura été plutôt calme, contrairement à sa partie festive qui suivit immédiatement la réunion où plus de 200 personnes participèrent à la soirée.



© Photo : Le Médecin du Québec

D^r Marc-André Asselin



© Photo : Le Médecin du Québec

D^r Louis Godin

Après une brève allocution de M. Jean-Pierre Tremblay des Fonds FMOQ, l'assemblée a débuté par la présentation des rapports statutaires. Entre autres, celui de notre trésorier a permis de constater que le déficit prévu pour 2011 ne se sera finalement pas concrétisé. Par la suite, notre président, le D^r Asselin, nous a rappelé les faits saillants de l'année syndicale: bien sûr, les négociations

auxquelles il a collaboré de près en tant que 1^{er} vice-président de la FMOQ, mais aussi des sujets plus montréalais. Par exemple, le dossier des cliniques-réseaux et la mise sur pied d'un comité de réflexion sur les orientations que devrait suivre l'AMOM. Un sondage d'opinion sera d'ailleurs bientôt soumis aux membres. Ce comité AMOM 2011-2016 sera un des grands chantiers de 2012. L'autre grand projet sera la préparation d'un colloque sur la facturation pour l'automne prochain.



© Photo : Le Médecin du Québec

D^{re} Marie-Pierre Laflamme

Le président de la FMOQ, le D^r Louis Godin, nous a ensuite présenté les principaux aspects de notre nouvelle Entente et de quelle façon on prévoit sa mise en œuvre.

Après une courte période de questions, la levée de séance lançait la soirée de festivités pour nos membres. Vous pourrez trouver toutes les informations sur ces réjouissances dans nos pages.

D^{re} Marie-Pierre Laflamme, secrétaire



Assemblée générale de l'AMOM

Dîner gala du 50^e anniversaire

Ce fut une journée exceptionnelle pour les quelque 200 participants et je pense que le couronnement fût à la hauteur de l'événement. Le dîner gala, organisé spécialement pour célébrer notre cinquantième anniversaire, nous aura permis de remonter aux sources du syndicalisme médical au Québec au début des années 1960. Il nous aura aussi permis de remercier les 18 omnipraticiens de la région comptant cinquante années ou plus de pratique et toujours au service des patients.

Ces dix-huit médecins, dont neuf étaient présents, se consacraient déjà à leur travail lorsque fut fondée l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, le 15 juillet 1961. C'est assurément l'amour du métier et une dose certaine de fidélité à leurs concitoyens qui leur permettent encore aujourd'hui, d'être là, semaine après semaine, dans ce rôle qui a pris une si grande importance dans leur vie.

Nous avons voulu souligner leur engagement, c'était bien mérité. Je pense qu'ils en furent honorés et fiers : nous n'avons vu que des sourires ce soir-là.

Le Bureau de l'AMOM a d'ailleurs décidé de désormais répéter cette cérémonie à la réunion annuelle, car nous pensons qu'il est injuste qu'après une carrière aussi intense et aussi longue, que ces médecins ferment leur cabinet et rentrent tranquillement chez eux comme si rien ne s'était passé, comme si tout cela n'avait aucune importance.

Le métier que nous pratiquons est à la fois rempli de joies et de satisfactions, mais apporte également de son lot d'ingratitude. Répondre toute une vie à l'agenda caché des patients mérite cette petite reconnaissance symbolique qu'est cette plaque que nous leur avons remise en votre nom:

Docteur X

L'AMOM désire vous rendre hommage pour votre admirable dévouement tout au long de vos cinquante années ou plus d'exercice de la médecine familiale.

Pour compléter cet hommage, nous tenons à publier dans ce bulletin spécial 50^e anniversaire, le nom de ces dix-huit médecins.

D ^r Eddy Beaudoin	D ^{re} Irena Kupferszmidt Korn
D ^r Gilles Bissonnette	D ^r Léo-Yves Lamarre
D ^r Robert Bourque	D ^r Jean Laperrière
D ^r Pierre Chapdelaine	D ^r Henri Lecoq
D ^r Jean-Luc Choquette	D ^r Raymond Rivest
D ^r Yves Côté	D ^r Yvan Roberge
D ^r Jean-Guy Harris	D ^r Claude Sergerie
D ^r Oscar Herscovitch	D ^r Joseph L. Tétu
D ^r Claude M Jetté	D ^r Constantine K. Vitou

Un gros merci à vous tous de la part de la population de Montréal.

D^r Marc-André Asselin
Président

Remise des plaques honorifiques par le D^r Marc-André Asselin

© Photo : Le Médecin du Québec



D^r Gilles Bissonnette



D^r Robert Bourque



D^r Pierre Chapdelaine



D^r Jean-Luc Choquette



D^r Yves Côté



D^r Jean-Guy Harris



D^r Henri Lecoq



D^r Raymond Rivest



D^r Claude Sergerie

Dîner gala... (suite de la page 6)



D^s Henri Lecoq, Yves Côté, Robert Bourque, Pierre Chapdelaine, Jean-Luc Choquette, Gilles Bissonnette, Raymond Rivest, Jean-Guy Harris et Claude Sergerie



D^s Benoît Brodeur, Lyne Pelland et Michel Girard



D^r Michel Desrosiers, M^{me} Claire Baron et D^r Claude Sergerie



D^r Yves Côté, M^{me} Ann Piley, M^{me} Carmen Boileau et D^r Georges Boileau



D^r Allan Pavilanis accompagné de sa conjointe, M^{me} Marielle Richer et D^r Clément Richer



D^s Théodore Leibovici, Sonia Simion et Dalila Leibovici



D^s Jean Mantha, Pierre Camire, Michel Limoges, M^{me} Lise Miron et D^r Emmanuel Soldevila



Les D^s Claude-Farah Lajoie, Marc-André Lemire et Jean-Luc Choquette accompagnés de leur conjointe



M. Jean-Pierre Tremblay, M^{me} Colette Beauchamp, D^r Marc-André Asselin, M^{me} Nicole Asselin, M^{me} Danielle Brousseau et D^r Louis Godin

Bilan 2011 et deux projets pour 2012

L'année s'achève et l'heure du bilan est arrivée. Cette année, à nouveau, et malgré le contexte économique parfois difficile, nous nous félicitons d'avoir pu offrir à plus de 1140 membres un total de 460 activités accréditées et de grande qualité. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour remercier les 68 membres de notre réseau de responsables locaux pour leur dévouement à l'élaboration et à l'organisation de ces activités de formation sur le territoire montréalais.

Quant à nous, nous avons tenu en avril une activité de formation à l'intention de nos responsables locaux afin de les initier ou de consolider leurs connaissances à l'approche méthodique ainsi qu'au respect du code d'éthique du CQDPCM. Nous avons également rencontré, en début d'année dernière, 21 représentants de l'industrie pharmaceutique pour leur faire connaître notre réseau et créer avec eux des liens de partenariat en formation.

Ce partenariat s'est d'ailleurs concrétisé avec la compagnie Merck par le financement du colloque annuel qui s'est déroulé le 18 novembre dernier lors de notre journée annuelle. Nous y avons offert une formation accréditée de 3 heures éligible au fonds de formation qui portait sur l'asthme et les allergies, la dyslipidémie, le diabète, ainsi qu'un atelier sur la préparation à la retraite. Au total, cette demi-journée aura attiré et satisfait 163 de nos membres.

D'ailleurs, à la demande de plusieurs d'entre eux, nous offrirons le 17 février prochain le dernier volet de l'atelier sur la retraite. Quelques places sont encore disponibles au moment de mettre sous presse et pour ceux d'entre vous intéressés à y participer, veuillez contacter M^{me} Danielle Villemaire au dvillemaire@amom.net.

À l'automne 2012, nous prévoyons organiser un colloque sur l'entente et la facturation et, dès janvier, le comité dédié à cette tâche amorcera ses travaux.

Pour ceux qui préfèrent une formation individualisée, à leur rythme et disponible à domicile ou au bureau, sachez que la FMOQ a mis à votre disposition plusieurs formations en ligne. Nous vous encourageons à consulter leur site au www.fmoq.org pour en connaître tous les détails.

En cette fin d'année, j'invite également tous les médecins à dresser le bilan de leur formation et mettre à jour leur PADPC afin de bien évaluer leurs besoins et planifier leurs activités de DPC pour 2012.

En dernier lieu, je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Danielle Villemaire, secrétaire de direction de l'AMOM, pour sa précieuse collaboration et son dévouement.

Nous profitons de l'occasion pour offrir à tous nos Meilleurs Vœux en ce début d'année et nous vous encourageons à continuer à participer activement à votre développement professionnel continu.



D^r Daniel Rouette

© Photo : Le Médecin du Québec

D^r Daniel Rouette
Responsable régional de formation

Tournoi de golf 2012 des fédérations médicales au profit de la Fondation du Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ)

Et les gagnants sont...

Encore une fois, l'AMOM a profité de son assemblée générale pour procéder au tirage au sort de trois droits d'entrée pour le tournoi golf du PAMQ.

Nous adressons donc nos félicitations aux D^s Michelle Soucy, Richard Bergeron et Doan Trang Do qui prendront part à cette journée estivale. Le Bureau de l'AMOM nommera le quatrième joueur qui complétera le quatuor.

Comme par les années passées, le D^r Marc-André Asselin participera activement, avec les élus de la Fédération, à cet important événement du 23 juillet prochain au Club de golf *Le Mirage* à Terrebonne.

Félicitations aux gagnants !

Bienvenue à nos nouveaux membres !

Les médecins suivants ont récemment joint les rangs de l'AMOM

D^r Sanjay Aggarwal

D^r Abdoulay Bah

D^r Mohammad Riza Barezpour

D^r Diana Cruz-Santiago

D^r Sara Kavari

D^r Serge Dubuc

D^r Renée Fournier

D^r Éveline Gaillardetz

D^r Tiffany Gasse

D^r Bernardo Kremer

D^r Jonathan Leclerc

D^r Roberto Lin

D^r Caroline Meagher

D^r Anh Xuan Anne Montbazet

D^r Daphné Papillon

D^r Sonia Simion

D^r Jean-François Thibert

D^r Catherine Turcot

D^r Christiane Vary

D^r Caroline Vu Nguyen

Leur adhésion à notre association syndicale est importante puisqu'elle contribue à une amélioration de la représentation des omnipraticiens de Montréal au Conseil de la FMOQ et à la promotion et la défense des intérêts qui nous sont propres. Par ailleurs, à titre de membre de l'AMOM, ils seront informés au mieux des dossiers qui les concernent et pourront bénéficier d'assistance syndicale au besoin.

D^{re} Marie-Pierre Laflamme
Secrétaire de l'AMOM

Offres d'emploi



**Centre Médical
St-Henri**
une spécialité professionnelle

**Une Opportunité Professionnelle
La Médecine En Toute Liberté**
**Recherche
Omnipraticien (ne)
Pour Clinique
Avec ou Sans Rendez-Vous**

Par la présente, j'aimerais vous inviter personnellement à visiter notre Centre Médical. Un centre moderne et de qualité, composé d'une équipe de travail stimulante. Puisque la demande est de plus en plus croissante, entre autres, parce que le CLSC du quartier est débordé et que leurs patients nous sont référés, nous souhaitons ajouter à notre équipe d'omnipraticiens, plusieurs médecins généralistes.

Nous vous offrons la possibilité de venir travailler à notre clinique selon vos propres disponibilités, et ce, sans contrainte administrative. En effet, les médecins profitent d'un horaire flexible, d'une gestion « clé en main » et d'un service de secrétariat hors pair. Nous vous proposons de venir nous rencontrer, vous serez à même d'apprécier les lieux.

Actuellement, notre équipe est composée de généralistes au service d'urgence, de médecins de famille et de divers spécialistes dont : Allergiste, Chirurgien, Cardiologue, Gynécologue, Pneumologue, Rhumatologue, ORL et les services de prélèvements sanguins par une infirmière qualifiée sont également offerts. De plus, une pharmacie est adjacente à la clinique et une clinique de physiothérapie se joindra à nous.

En espérant vous accueillir dans notre équipe, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma demande.

Josée Lanctôt
Directrice
514-932-4197
cnothenri@hotmail.com



centre le cardinal inc.

**BESOIN IMMÉDIAT
MÉDECINS OMNIPRATICIENS**

Le CHSLD Centre Le Cardinal Inc. recherche des médecins omnipraticiens pour travailler auprès de nos résidents en soins de longue durée.

- ◆ Horaire flexible
- ◆ Équipes multidisciplinaires dynamiques
- ◆ AMP disponibles

Notre centre héberge 174 résidents en perte d'autonomie et dispose d'une nouvelle unité «micro-milieu».

**Pour plus d'information,
communiquiez avec:**
Danielle Favreau
au 514 645-2766 poste 107
Par courriel: dfavreau.cardinal@ssss.gouv.qc.ca
Par télécopieur:
Au 514 640-6267
Par courrier:
12900, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1A 1R9

MÉDECINS DE FAMILLE RECHERCHÉS!

Dans le cadre du dossier sur la santé des médecins, l'AMOM est toujours à la recherche d'omnipraticiens qui accepteraient de traiter d'autres médecins.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous!

Remerciements

L'Association de Montréal tient à remercier sincèrement Les Fonds d'investissement FMOQ inc. pour leur contribution financière à l'occasion de notre 50^e journée annuelle tenue le 18 novembre dernier à l'Hôtel Delta Centre-Ville.

Les Fonds FMOQ sont une filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Leur présence fut fort appréciée et nous sommes très reconnaissants de leur soutien.

PROGRAMME D'ASSURANCE GROUPE DE LA FMOQ

DES CONSEILS PRODIGUÉS AVEC SOIN,
SELON VOS BESOINS

Plus de
4000 omnipraticiens
font confiance à
l'assurance groupe FMOQ
depuis plus de 25 ans.

Dale
Pariseau
Morris
Mackenzie

CABINET DE SERVICES FINANCIERS

- Solutions d'assurance personnalisées
- Traitement rapide des demandes
- Accès privilégié aux meilleures protections, négociées au meilleur prix

Renseignez-vous :
dpmm.ca/fmoq
1 877 807-3756

**NOUS PRENONS
GRAND SOIN DE
VOS INTÉRÊTS**

PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

- Placement, CELI, REER, FERR, REEE, REEI, etc.
- Les Fonds FMOQ, les autres fonds communs de placement, les obligations garanties d'Épargne Placements Québec, les dépôts à terme et certificats de placement garantis, les billets à capital protégé
- Un service-conseil personnalisé, neutre et objectif, disponible dans votre région
- Un conseiller attiré à votre compte, et dont la rémunération est fixe
- Un service complet de planification financière
- Un service de courtage en valeurs mobilières (REER autogéré, courtage à escompte ou de plein exercice)


UN FORFAIT SPÉCIAL POUR ÉVALUER LA PERTINENCE D'EXERCER
VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN SOCIÉTÉ (L'INCORPORATION)

514 868-2081
1 888 542-8597
www.fondsfmoq.com

FONDS
FMOQ
ACTIFS EN SANTÉ

Recrutement

Vous avez un nouveau collègue, associé ou membre de votre département ou service ?
Assurez-vous qu'il soit aussi membre de votre association syndicale !



FORMULAIRE D'ADHÉSION

J'adhère librement et volontairement à l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal et je m'engage à en observer les Statuts et les Règlements.

Nom et prénom _____ N° permis CMQ _____

Adresse (pratique) _____

Code postal _____ Tél. pratique _____ Tél. domicile _____

Courriel _____ Date de naissance _____

L'Association agira en mon nom lorsque les intérêts des médecins omnipraticiens ou ceux de la profession l'exigeront.

En foi de quoi j'ai signé le _____ jour de _____ 20 _____

Signature du médecin

DÉLÉGUÉS DE L'AMOM 2011-2012

(Décembre 2011)

		Téléphone	Télécopieur
Exécutif			
Président	D ^r Marc-André Asselin	514 376-7702	514 376-2639
Vice-président	D ^r Michel Vachon	514 376-7702	514 376-2639
Secrétaire	D ^{re} Marie-Pierre Laflamme	514 642-4050	514 642-5438
Trésorier	D ^r Marc-André Lemire	514 337-4772	514 337-4923
Secteur Ouest (1)			
Conseillère	D ^{re} Chantal Lefebvre	514 633-1510	514 633-8299
Conseiller adjoint	D ^r Daniel Laliberté	514 631-6691	514 631-6691
Secteur Sud-Ouest (2)			
Conseiller	D ^r Jean-Pierre Villeneuve	514 362-1000	514 765-7306
Conseillère adjointe	D ^{re} Nathalie Girouard	514 765-7325	514 365-2280
Secteur Nord (3)			
Conseiller	D ^r Benoit Brodeur	514 384-2000	514 940-3304
Conseiller adjoint	D ^{re} Odile Kowalski	514 331-2323	514 333-8534
Secteur Est (4)			
Conseillère	D ^{re} Isabelle Paradis	514 494-4924	514 494-4235
Conseillère adjointe	D ^{re} Catherine Belzile	514 256-5700	514 343-7236
Secteur Centre-Ouest (5)			
Conseiller	D ^r Didier Serero	514 340-8222	514 340-7917
Conseiller adjoint	D ^r Nebojsa Kovacina	514 734-2628	514 734-2605
Secteur Centre-Est (6)			
Conseillère	D ^{re} Francine Léger	514 285-5500	514 285-2226
Conseillère adjointe	D ^{re} Marie-Chantal Pelletier	514 890-8321	514 412-7320
Autres délégués	D ^{re} Ayda Bachir	514 331-3025	514 331-8720
	D ^{re} Lise Dauphin	514 766-8700	514 766-8511
	D ^{re} Catherine Duong	514 362-8000	514 367-8624
	D ^r François-Pierre Gladu	514 340-2800	514 340-2802
	D ^{re} Geneviève Jacob	514 338-2050	514 338-2222
	D ^r Christian Lauriston	514 383-0559	514 383-3430
	D ^{re} Teresa Petraglia	514 331-2288	514 331-0137 ^{#4701}
	D ^r Daniel Rouette	514 631-6086	514 631-6691
	D ^{re} Julie Thérout	514 631-6086	514 631-6691
	D ^r Mario Zummo	514 631-6086	514 631-6691
Délégués substitués	D ^r Gaston Drapeau	514 637-8771	514 637-8771
	D ^r Claude Farah-Lajoie	514 337-4922	514 337-4923
	D ^{re} Miren Ferland	514 331-3020	514 331-8720
	D ^{re} Louise Fugère	514 340-3503	514 340-2802
	D ^r Marc Gagné	514 481-6399	514 481-5788
	D ^{re} Stéphanie Gougoux	514 384-2000	514 940-3304
	D ^r Jean-Guy Harris	514 331-3025	514 331-2053
	D ^{re} Isabelle Leblanc	514 844-1404	514 734-2636